

## POLITIQUE DE SECURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Le contexte économique actuel de forte compétitivité auquel les entreprises sont soumises, impose que la société **EUROPISOL, S.A.** doit fournir un service sans failles et avec des prestations adaptées aux besoins de ses clients.

Conscient de la réalité qui nous entoure, l'efficacité et l'amélioration continue de son système qualité, sécurité et environnement sont des priorités pour l'entreprise, ainsi que l'amélioration continue de la satisfaction client, répondre à leurs besoins et attentes.

La société **EUROPISOL, S.A.** représente un partenaire sérieux et de confiance, ayant une excellente capacité, une forte expérience, et une culture de gestion basée sur ses valeurs fondamentales, qui définissent les priorités de l'entreprise :

- ✚ La satisfaction des besoins et répondre aux attentes de ses collaborateurs et des clients,
- ✚ Le professionnalisme
- ✚ Et la protection de la santé, sécurité et de l'environnement.

**L'administration de la société EUROPISOL, S.A.**, s'engage à

-assurer à tous ses collaborateurs, et à tous ceux qui travaillent directement avec notre entreprise, des conditions de sécurité, environnement, hygiène et santé, sur tous les aspects en relation avec les travaux dans nos installations et sur les chantiers.

-être en contact permanent avec ses clients et collaborateurs dans le but d'harmoniser les efforts et procédures, se certifiant ainsi du succès de notre politique.

**Pour obtenir la meilleure efficacité de notre système de prévention, l'Administration s'engage à implanter au sein de la société l'accomplissement :**

- ✚ Des aspects législatifs, réglementaires et normatifs en vigueur en termes d'hygiène, sécurité, conditions de travail et environnement ;
- ✚ Des exigences, des conditions de sécurité et des codes HSE de nos clients ;
- ✚ Des exigences définies dans les différents référentiels (VCA, VCU) ;
- ✚ Code de conduite (égalité, harcèlement, discrimination) ;
- ✚ De la lutte contre l'alcool et les drogues sur les lieux de travail ;
- ✚ De fournir des formations et des habilitations au personnel en fonction des tâches accomplies,
- ✚ Des droits et des devoirs du personnel en matière de prévention SSE ;
- ✚ Des conditions de sécurité prévues avec les entreprises utilisatrices ;
- ✚ Des mesures de prévention implantées suite à l'identification et l'analyse complète de nos risques.

**De plus, l'Administration estime que la santé et la sécurité sur le lieu de travail ne peuvent être obtenues que par l'engagement total de tous ses collaborateurs. Il faut développer en permanence l'Esprit Sécurité. Ainsi, l'Administration s'engage à :**

- ✚ Garantir la prévention des risques de lésions corporelles et affections professionnelles,
- ✚ Appliquer sa politique de sécurité, santé et environnement, et fournir dans tous les établissements une prestation de services équivalents,
- ✚ Garantir avant chaque intervention que ses collaborateurs ont connaissances des risques, des méthodes à appliquer, des conditions imposées (ou accords concernant les règles de sécurité des entreprises utilisatrices), du matériel à utiliser et l'usage correct des équipements de protection individuelle et collective (formations ; informations ; sensibilisations) ;
- ✚ Promouvoir la participation de ses collaborateurs tout en exigeant rigueur et professionnalisme (remontée des informations SSE) ;
- ✚ Obtenir retour des commentaires des travailleurs à partir des questionnaires de sécurité
- ✚ Mettre à la disposition du personnel d'encadrement tous les moyens dans la mise en place de politiques et programmes de prévention ;
- ✚ Évaluer systématiquement les dangers, les risques, les incidents et les mesures à mettre en œuvre sur site.
- ✚ Promouvoir les efforts en vue d'une amélioration constante dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

**L'Administration compte sur l'ensemble du personnel dans la conduite des actions visant à améliorer l'efficacité de sa politique de Sécurité, Santé et Environnement.**

Fatima, le 28 Février de 2023



(Administrateur unique)